

**MODIFICATIF**

**PROCEDURE ADAPTEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -  
Tél : 02.99.35.15.15

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

**3. Objet du marché et lieu d'exécution**

Mise en œuvre des engagements du Dossier d'Autorisation Environnementale Unique sur la ZAC de La Janais,  
Chartres-de-Bretagne et Saint-Jacques-de-Bretagne

**4. Durée du marché**

La durée du marché est de 5 ans à compter de sa notification.  
Démarrage prévisionnel : octobre 2020.

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la  
plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la  
plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères pondérés de jugement des offres**

- Prix : 40%
- Technique : 60%

**9. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**10. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**11. Date limite de remise des plis**

Le 05 octobre 2020 à 16h00 – **prolongation au 12 octobre 2020 – 16H00**

**12. Date d'envoi à la publication**

Le 14/09/2020

2<sup>e</sup> publication le 30/09/2020